

Discours du budget 2011

Prononcé par Monsieur Michel Martin, maire de la ville d'Otterburn Park

Le lundi 20 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons ce soir les prévisions budgétaires de la ville d'Otterburn Park pour l'année financière 2011.

Ces prévisions sont le fruit de nombreuses heures d'échanges avec les directions des services municipaux et de discussions entre les membres du conseil municipal.

Les revenus 2011

Dans un budget municipal, les revenus représentent les premiers comptes budgétaires. Ce sont ceux que l'on aimerait voir augmenter tout seul. Toutefois, ce n'est malheureusement pas le cas à Otterburn Park. En effet, notre développement est presque complété et notre milieu ne peut accepter que des transformations limitées de notre urbanisation.

Nous avons un milieu de qualité, d'une grande tranquillité et facilement accessible économiquement. Mais cela a aussi un coût. L'absence de commerces significatifs et de grands axes de circulation contribue au calme et à la sérénité de notre milieu de vie, mais a un impact négatif sur nos revenus et notre capacité à répartir la taxation des services. Notre parc immobilier est résidentiel à 96 % et unifamilial à 89 %. Nous sommes la seule municipalité de la Vallée du Richelieu où le secteur résidentiel représente une si grande proportion.

C'est ce qui explique que nos revenus de taxes foncières proviennent à 95 % de notre secteur résidentiel et seulement 5 % des autres secteurs comme le commercial ou l'institutionnel.

Nous avons eu quelques "nouvelles évaluations" en 2010. Notre service de l'urbanisme a accordé 510 permis dans l'année qui se termine. Onze (11) de ces permis le furent pour de nouvelles résidences unifamiliales, pour une évaluation totale de 2 794 000 \$, soit une moyenne de 254 000 \$ par résidence et deux (2) résidences multifamiliales pour 1 100 000 \$. Donc, les 497 autres permis n'ont augmenté au total notre évaluation que de 3 245 000 \$ pour une moyenne de 6 515 \$ par permis. Le nombre de nouvelles constructions est un peu plus élevé que lors des dernières années mais c'est insuffisant pour avoir un effet sur notre taux de taxes car cela représentera seulement 36 000 \$ de nouveaux revenus lorsque les résidences seront habitables.

Le total de nos revenus sera donc de **10 313 003 \$**, en hausse de **253 663 \$** sur les revenus de 2010. Cette hausse représente **2.52 % de plus de revenus**.

Ces revenus proviendront à **65 % de notre taxe foncière générale pour 6 722 987 \$** et à **23 % de la tarification des divers services** comme l'eau, les ordures ménagères et autres, que l'on retrouve sur notre compte de taxes. Le **12 % résiduel** provient des "en lieu" de taxes du gouvernement du Québec et de la tarification de divers services rendus à des citoyens par les Services des travaux publics, de l'urbanisme ou du loisir et de la culture.

Le conseil a donc fixé le taux de la taxe foncière générale à 0.922 du 100\$/d'évaluation, soit une hausse de 2.5 cents/100\$ d'évaluation sur le taux de l'année précédente.

Les Dépenses 2011

Le budget de fonctionnement ou de "dépenses" de la municipalité est divisé en sept grandes familles ou "fonctions" de l'administration, lesquelles regroupent plusieurs activités qui se ressemblent. Ces grandes fonctions regroupent à la fois les budgets d'opération de nos services sous la responsabilité de nos gestionnaires d'Otterburn Park et les quotes-parts et cotisations payées aux régies inter-municipales et organismes régionaux.

Nous devons établir d'entrée de jeu que le conseil municipal a une marge de manœuvre très réduite en regard de la gestion et donc de la tarification des diverses régies et des autres instances régionales qui desservent notre municipalité. Comme vous le savez sans doute, plusieurs des services de base et des services essentiels de la municipalité sont offerts par des structures créées spécifiquement pour offrir ce service, regroupant plusieurs municipalités et la plupart du temps avec un découpage territorial différent l'une de l'autre. Ces regroupements ont été créés pour réaliser des économies d'échelle ou pour permettre une gestion adéquate de structures complexes et spécialisées (comme notre usine de filtration de l'eau ou l'assainissement des eaux). Par ailleurs, elles ne sont, bien entendu, pas gratuites.

Nous sommes donc confrontés à des hausses de tarification significatives provenant de plusieurs de ces régies qui seront répercutées sur notre compte de taxes. L'évolution de ces tarifications se présente ainsi :

Service	Tarification 2010	Hausse pour 2011	Tarification 2011	%
Eau potable (RIEVR)	478 400	23 447	501 847	4.90%
Assainissement des eaux (RAEVR)	517 337	40 533	557 870	7.83%
Assainissement des eaux (dettes)	166 860	-280	166 580	-0.17
Ordures ménagères	426 860	22 967	449 827	5.38
Récupération	116 500	-23 432	93 068	-20.11
C.I.T. (transport en commun)	823 160	60 807	883 967	7.39
Total	2 529 117	124 042	2 653 159	4.90

La hausse totale de la tarification de l'ensemble des régies et organismes régionaux identifiés sur notre compte de taxe est de **63.00 \$ par foyer**, et porte à un total de **669 \$ par foyer** cette portion de notre compte de taxes.

Certaines régies, ou organismes régionaux, n'apparaissent pas nommément sur le compte de taxes au niveau de la tarification. Nous devons ainsi assumer les quotes-parts, qui augmentent dans certains cas, à partir de notre taxe foncière générale. Il est plus que pertinent que nos concitoyens soient au fait de la réalité des hausses de cotisations qui, parfois, sont très significatives.

	Cotisation 2010	Écart	Cotisation 2011
MRC de la Vallée du Richelieu	88 590	20.1 %	106 393
Régie de Police Richelieu St-Laurent	1 201 110	-3.03 %	1 164 719

Pour ce qui est des grandes familles d'activités de la Ville, les variations se présentent ainsi :

Famille	Budget 2010	Budget 2011	Écart	%
Administration générale	1 332 870	1 468 654	135 784	10.19
Sécurité publique	1 570 380	1 643 785	73 405	4.67
Transport	1 844 700	2 037 131	192 431	10.43
Hygiène du milieu	1 802 650	1 880 759	78 109	4.33
Aménagement et urbanisme	250 530	326 738	76 208	30.42
Loisir et culture	1 111 600	1 320 552	208 952	18.80
Frais de financement	502 490	414 074	-88 416	-17.59
Remboursement de la dette	1 083 360	1 038 810	-44 550	-4.11
Autres activités et affectations	560 760	182 500	-378 260	-67.45
Explication total :	10 059 340	10 313 003	253 663	2.52

Il nous apparaît important de clarifier que l'on ne peut comparer, chiffres pour chiffres, les dépenses prévues pour 2011 avec celles prévues au budget 2010. Certaines activités diffèrent, certaines autres furent sous-budgétées ou n'étaient pas connues en début

d'année 2010. Donc, les écarts doivent être pris en contexte et expliqués avant d'en tirer des conclusions.

Les principales explications sur les écarts, qui dans beaucoup de cas justifient des hausses des dépenses, peuvent se résumer, de façon non limitative, comme suit :

1. Dans la grande famille **administration générale**, nous avons certaines hausses qui sont attribuables, par exemple, à l'augmentation significative de la cotisation à la MRC (+ 18 000 \$), ainsi qu'à d'autres structures régionales. Nous avons également prévu un budget pour les élections partielles du mois de mars prochain, ce qui n'avait pas été prévu en 2010, en plus de provisionner pour les élections générales de 2013. Nous avons ajusté les honoraires juridiques et autres (+ 105 000 \$) car des interventions sont à réaliser en regard de la gestion financière et comptable de la ville. Le conseil a, par contre, réduit ses projets spéciaux.
2. Dans la section **sécurité publique**, la mise en place du Schéma de couverture de risque incendie provoque une réorganisation du Service de sécurité Incendie. Le plan stratégique adopté par le conseil l'automne dernier prévoit des réajustements importants afin de répondre aux exigences du Schéma et des orientations gouvernementales. Le budget de formation, même si celle-ci sera étalée sur plusieurs années, connaîtra une hausse importante, particulièrement à cause des formations liées à l'utilisation du logiciel de gestion commune *Emergensys*. De même les exigences liées à la prévention, aux visites obligatoires ainsi qu'à la formation de nouveaux pompiers embauchés pour combler des départs, contribuent à l'augmentation des coûts.

Cette année, il y a une petite diminution à la Régie de Police, grâce aux provisions prises au cours des années précédentes.

3. Au niveau de la famille **transport**, des ajouts significatifs ont dû être apportés par suite des augmentations que nous devons assumer au niveau du CITVR, du train de banlieue et de l'AMT. Tenant compte d'une réduction pour le transport adapté, ces hausses représentent 60 807 \$. Au plan plus local, soit 131 000 \$ d'augmentation, nous avons ajouté un budget supplémentaire d'asphalte de 30 000 \$ pour faire face à nos besoins les plus urgents en matière de réfection de sections de rues. Nous avons également ajouté un montant de 10 000 \$ pour notre entente sur l'entretien du chemin Ozias-Leduc qui avait été sous-budgétée en 2010 et nous aurons des ajustements à nos tarifs pour l'éclairage de rue (+ 8 000 \$). Le reste des hausses est attribuable aux augmentations reliées au fonctionnement (ex. : les hausses prévues aux conventions collectives et aux exigences réglementaires pour l'affichage et la formation.)
- 4- En ce qui a trait à **l'hygiène du milieu**, les augmentations s'expliquent par une hausse de tarification à la RAEVR (+40 500 \$) et à la RIEVR (+23 500 \$) ainsi que pour les ordures ménagères (+23 000 \$). Nous avons une légère baisse pour la récupération.
- 5- Pour la famille **urbanisme et aménagement du territoire**, les augmentations de dépenses sont attribuables au fait que nous devons terminer la refonte de la réglementation d'urbanisme que l'on doit prolonger en 2011, entre autres, par suite de modifications apportées au Schéma d'aménagement révisé. Nous prévoyons aussi ajouter un inspecteur pour la durée entière de l'année 2011, alors que dans le passé, il était en poste de la fin du printemps jusqu'au début de l'automne. Cet ajout représente

28 000 \$ environ mais devrait augmenter significativement nos inspections et le suivi des dossiers de plaintes.

- 6- Au niveau **loisir et culture**, l'augmentation des crédits apparaît sans doute importante, mais elle se justifie par une addition de plusieurs hausses qui proviennent, entre autres, de nos ententes régionales. Ainsi, nous commencerons à contribuer à l'amortissement d'un troisième terrain de soccer synthétique en 2011 pour 31 000 \$. Les subventions à accorder aux divers organismes de glace, par suite des augmentations de taux de location des arénas, représentent 21 000 \$. Notre entente pour la bibliothèque avec la Ville de Mont-St-Hilaire connaît une hausse de 17 000 \$. Nous avons un préposé au Centre communautaire et culturel de la Pointe Valaine dont le salaire représente près de 20 000 \$ de plus. Nous avons également des travaux d'entretien à réaliser à la Pointe Valaine et à la piscine. Ceux-ci nécessitent des augmentations de salaires contrôlées, mais significatives au total, pour tout le personnel saisonniers et de parcs.
- 7- Pour ce qui a trait au **frais de financement et remboursement de la dette**, nous n'avons pas réalisé d'investissement sur nos infrastructures d'aqueduc ou d'égouts en 2010. En conséquence, notre dette totale diminue en 2011 et les affectations budgétaires prévues au remboursement également. Ce que l'on appelle communément le service de la dette sera rendu à environ 14.09%. Notre dette totale se situera à 9 820 472 \$ au 1^{er} janvier 2011.

Le Plan triennal d'immobilisation

Le plan triennal d'immobilisation pour 2011 est plus encadré et plus limité que l'an dernier.

Nous devons mettre des efforts financiers pour régler des problèmes pointus en regard de l'aqueduc, dans un secteur en particulier, et nous devons revoir nos priorités en regard de l'entretien et la mise à niveau de nos infrastructures. Des équipements de caméra seront acquis pour réaliser l'investigation de nos conduites d'égouts et on précèdera au remplacement d'un véhicule pour les travaux publics. Le pavage de deux sections de rues, dont une nouvelle ouverture de rue, est également prévu pour les travaux publics.

Nous devons apporter des correctifs importants à notre piscine. Nous devons également investir de façon importante dans trois parcs pour le remplacement et la mise à niveau de modules de parcs qui sont désuets.

Pour le reste, ce sont des investissements bien cadrés visant à maintenir le renouvellement des équipements de base des pompiers et à répondre aux responsabilités de notre Service de sécurité incendie pour correspondre au Schéma régional.

Conclusion:

En conclusion, le conseil a tout fait pour maintenir les services offerts à nos concitoyens et, dans certains cas, à les améliorer, comme en matière de loisir ou d'urbanisme, tout en contrôlant les hausses de tarification et de taxes à un niveau acceptable dans les circonstances qui nous sont propres.

Bien sûr, le conseil est plus que conscient que toute hausse de taxes n'est pas agréable à assumer. Ce n'est pas plus facile pour nous que pour vous, soyez-en assurés ! Cependant, le conseil se doit de composer avec les hausses de coûts des services à la population (incluant les

nombreuses régies et organismes régionaux) et avec la situation particulière de notre belle ville qui ne peut notamment pas compter sur les taxes du secteur commercial ou institutionnel pour renflouer ses coffres. comme mentionné ci-dessus.

Malgré ces hausses de tarifications et de la taxe foncière, nos dépenses d'opérations sont réduites au minimum et permettront uniquement les opérations normales et très habituelles de la municipalité. Il ne faut pas s'attendre à de nouvelles initiatives ou de grandes innovations en 2011.

En effet, le conseil municipal et les directions des services municipaux sont très conscients de nos limites financières.

Le conseil et l'administration devront réaliser en 2011 une gestion serrée des opérations et des dépenses à tous les niveaux. Toutes les dépenses et les opérations doivent être judicieuses et justifiées.

Cette gestion serrée devra se traduire par une implication et un suivi constant de toutes les directions de service et des employés municipaux et également une grande discipline de la part du conseil municipal dans le traitement des très, très nombreuses demandes qui lui sont adressées.

Dans un tel contexte, des décisions difficiles, courageuses, et parfois impopulaires devront être prises, mais nous ne réaliserons pas nos objectifs de respect de nos prévisions budgétaires sans cela. Il serait plus agréable et plus facile de dire "oui", mais il appert plus réaliste de prévoir que nous devons souvent dire « nous devons voir si cela est possible ».

Sur ce, c'est avec enthousiasme que nous entreprenons avec vous cette nouvelle année 2011!

Je vous remercie

Michel Martin